



Coronavirus Covid 19

INFORMATIONS AUX FINANCES

Compte rendu de la réunion du 26 mars

Une conférence téléphonique s'est tenue jeudi 26 mars en présence des Fédérations et de la Secrétaire général des ministères économiques et financiers.

Nous sommes intervenus en intersyndicale au sujet de la position de la DGAFP concernant la gestion des collègues d'un agent contaminé.

En effet, la DGAFP préconise « *L'employeur demande aux agents ayant été en contact avec l'agent porteur du risque de poursuivre le travail, sans masque, mais en respectant strictement les consignes sanitaires* » (!)

Ce n'est pas acceptable, et revient à supprimer la mise en quatorzaine des collègues pendant la période de confinement, et donc à prendre moins de précaution qu'avant la période de confinement.

C'est une absurdité criminelle.

La CGT a de nouveau alerté sur des disparités locales (certes en diminution) dans la mise en œuvre des plans de continuité d'activité.

LA CGT A DEMANDÉ :

- un recensement des CHS-CT qui se tiennent dans la période ; un recensement exhaustif et cohérent des collègues (en présentiel, à la maison, malades...) y compris à la DGCCRF, où ce recensement est rendu très compliqué par l'interministérialité. Interministérialité qui n'a jamais fait la preuve de son efficacité, et que nous combattons depuis plus de dix ans ;
- que la suspension du jour de carence soit effectif dès le 16 mars ;
- la mise en place d'une cellule psychologique pour l'ensemble des agents du ministère ;
- la communication des plans de continuité d'activités qui doivent évoluer en fonction des propositions des organisations syndicales.

LA CGT A ALERTÉ :

- le ministère sur les problèmes du ménage qui n'est plus fait à certains endroits, et avons demandé le passage de contrat de prestation nouvelles et renforcées en urgence (de même pour le nettoyage des véhicules) ;
- le ministère sur les risques spécifiques au télétravail. Ces risques sont documentés par des études scientifiques, les CHS-CT locaux doivent s'en emparer. Les Documents uniques d'évaluation des risques professionnels doivent être revus dans la mesure où la quasi totalité de nos collègues subissent un bouleversement majeur de l'organisation du travail (télétravail, travail isolé sur site etc...). Ce document doit aboutir à un plan de prévention visant à supprimer les risques les plus graves, c'est un outil concret dont nous devons nous servir dans la période.
- sur les risques sociaux : difficultés matériels, violence intra-familiale. Des solutions doivent être mise en œuvre et connues des collègues.

LA CGT EXIGE :

- le maintien de la rémunération des contractuels et le renouvellement des contrats qui arrivent à échéance pendant le confinement ;
- le versement de frais de missions (repas, transport) pour les collègues obligé de travailler en présentiel. Le blocage des administrations est incompréhensible, c'est une solution rapide et pratique.

RÉPONSES DES MINISTRES :

Sujets RH

Congés : une fiche sur les différentes positions de l'agent sera disponible demain.
Le jour de carence est suspendu à partir du 24 mars (et pas le 16 comme nous l'avons demandé)

Paie : la paie de mars sera reconduite à l'identique pour avril et mai sauf jours de grèves et prises d'échelons qui seront régularisés par la suite.

Entretiens d'évaluations : on s'achemine vers un report peut-être plus loin encore que la date du 30 avril. Les entretiens n'ont pas lieu d'être et les procédures peuvent être annulées uniquement si accord de l'agent.

CDD : il n'est pas envisagé de généraliser la reconduction des contrats mais de voir au cas par cas.

Soutien psychologique : un dispositif avec numéro vert 7 jours sur 7 /24h sur 24 sera mis en place ce vendredi auprès de tous les agents.

Télétravail : le ministère a reconnu l'importance de ce sujet vu la place et le volume de cette organisation dans la situation de crise. Ce point à évoquer avec les PCA sera l'objet d'un échange à part entière avec les organisations syndicales sur les mesures à mettre en œuvre. La dimension managériale et de soutien est développée dans plusieurs directions.

Violences sexuelles, familiales : depuis le confinement, les signalements de violences ont augmenté de 30% et posent l'urgence de relogements d'urgence. Une communication est en cours auprès des directions pour informer les agents : les services sociaux restent joignables et sont à disposition, tout comme l'ALPAF pour le logement et le dispositif d'aides financières.

Transports en commun : le ministère des Transports intervient pour ne pas réduire la fréquence des transports en commun aux heures de pointe pour permettre le respect des consignes sanitaires et un étalement des horaires est recommandé aux employeurs.

Sortie de quatorzaine : une note de la Direction Générale de la Santé, de la cellule de crise est en cours, et donnera des instructions aussi au vu du retour au travail des agents guéris.

DOM : le secrétariat aux DOM met en place un dispositif.

Le secrétariat s'est engagé à réaliser un tableau de suivi avec la compilation de nos questions et les réponses ou absences de réponses. Un recensement par direction des CHSCT qui se sont tenus est en cours et devrait nous être fourni.

Merci de nous signaler tous les comportements inadmissibles et contraires aux préconisations de confinement et de protection de notre santé à : contact@cgtfinances.fr.

Prochaine réunion mercredi matin ou après midi.

ATTENTION NOUS SOMMES ACTUELLEMENT DANS UNE PROGRESSION IMPORTANTE DU PIC DE CONTAMINATION DU VIRUS !

NOUS DEVONS TOUS ENSEMBLE REDOUBLER DE VIGILANCE ET DE SOLIDARITE.

Montreuil le 26 mars 2020.

LE POINT DU 26 MARS

Agents en présentiel : 19558 soit 15%

au domicile : 106598 soit 83,4%

Atteints ou suspectés de Covid-19 : 1607 plus de 1%